Débat

Après les rapports du Secrétaire Général et du Président, un large débat porte sur les points suivants : le mode de communication avec les adhérents et l'ensemble des psychiatres, la fréquence de parution du BIPP, la poursuite du travail conjoint avec les internes sur la transmission, l'affiliation avec la FMSF et les discussions à venir avec les différentes centrales syndicales en vue des négociations conventionnelles, le refus du projet de réforme actuel de la loi de 90 et/ou la pertinence de soutenir des amendements, le positionnement du syndicat vis-à-vis des ARS et de l'organisation des soins en région, la concertation préalable au plan de santé mentale annoncé pour l'automne.